



Formulaire de mise en candidature au poste d'administrateur élu par les membres

Les candidats et candidates doivent envoyer au bureau du Conseil un « dossier de candidature », par voie électronique, par courrier ou par service de messagerie, au plus tard **le vendredi 17 avril 2026 à 12 h (heure de Toronto)**. Veuillez noter que le bureau du Conseil n'acceptera pas les dossiers de candidature remis en mains propres. Les dossiers de candidature doivent comprendre :

1. la signature et le numéro de membre d'au moins 25 membres actuels qui appuient la candidature dans les 30 jours suivant l'appel à candidature. Un seul numéro de membre par mise en candidature ;
 2. une biographie de 200 mots et une déclaration personnelle de 100 mots appuyant la candidature, deux documents mis à la disposition des membres en cas d'élection. Le bureau du Conseil se réserve le droit de rejeter toute biographie ou déclaration personnelle qui contient des inexactitudes au sujet du ROM, du candidat ou de la candidate, ou toute communication révélant un comportement déplacé (défini dans les politiques d'adhésion et les pratiques de gestion pour l'élection des administrateurs par les membres);
 3. une photo (facultative) du candidat ou de la candidate pour le dossier envoyé aux membres en cas d'élection ;
 4. les réponses à un questionnaire préparé par le comité de gouvernance du Conseil d'administration. Ces questions et réponses seront envoyées aux membres en cas d'élection ;
 5. une vérification récente, par la police, des antécédents judiciaires ;
 6. une déclaration signée par le candidat ou la candidate, conformément au formulaire fourni par le bureau du Conseil, dans laquelle le candidat ou la candidate atteste s'être conformé aux pratiques de gestion pour l'élection des administrateurs par les membres, et continuer de le faire.

NOM DU CANDIDAT/DE LA CANDIDATE _____

NUMÉRO DE MEMBRE _____

